Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
Agent d'élevage laitier

AgroCampus
CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr
Contact : Valérie TOULIN

CQP Agent d'élevage laitier

Session 2024-2025
mai 2024 à avril 2025
350h en centre +
période en entreprise (durée variable selon statut)
Voies de formation :
Formation continue, VAE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences techniques et opérationnelles permettant d'accéder à un emploi qualifié en élevage laitier.

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Salarié en élevage

Possibilité de poursuite d'études avec un CAP Métiers de l'agriculture, Bac Pro production animale

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter et renvoyer un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation et un positionnement
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole.

Ce certificat est accessible aux candidats

- salariés en contrat de professionnalisation ou en activité dans le secteur agricole
- demandeurs d'emploi (sous réserve de financement)

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

Alternance de périodes en centre et en entreprise réparties tout au long de la formation.
Formation en centre: 2 jours par semaine

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement… pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Insertion professionnelle ou poursuite d'études: 1ère session en 2024

Réussite à l'examen: 1ère session en 2024

Satisfaction des stagiaires (formation et accueil au sein du CFPPA): 1ère session en 2024

RESTAURATION

Possibilité de prendre les repas au self pendant les périodes scolaires.

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

MAJ 2024

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
Agent d'élevage laitier

MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques en exploitations (exploitation de l'AgroCampus la Germinière et exploitations partenaires), études de cas, travaux dirigés, visites pédagogiques... Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé. Un positionnement est réalisé. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle réelle ou reconstituée : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques, et aussi au cours d'entretiens d'explication avec un jury.

OBTENTION DU DIPLÔME

L'obtention du CQP est soumise à la validation des 3 blocs de compétences.
Chaque bloc de compétence peut être acquis indépendamment. La réussite à un bloc de compétences donne a lieu à une attestation de capacité.
les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury de la CPNE.

CONTENU DE LA FORMATION (Blocs)

- Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel de traite
- Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie
- Participer aux opérations de soin et de reproduction du troupeau

Conditions d'environnement du métier : travail en exploitation agricole

LES + DE LA FORMATION

- Exploitation et ateliers agroéquipement sur le site de formation,
- Liens privilégiés avec les professionnels du secteur.
- Possibilité de parcours pour validation partielle (1 ou 2 blocs de compétences)

NOS PARTENAIRES

Exploitants agricoles, Agri Emploi 72, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire

FINANCEMENT

Selon votre statut, prise en charge des frais pédagogiques par votre entreprise ou/et un OPCO.
Pour les demandeurs d'emploi: à étudier

	Demandeur d'emploi	Vous êtes salarié agricole Vous êtes en contrat de professionnalisation
Votre statut	Demandeur d'emploi	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	A étudier	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation.
Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut.
ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.
Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr.

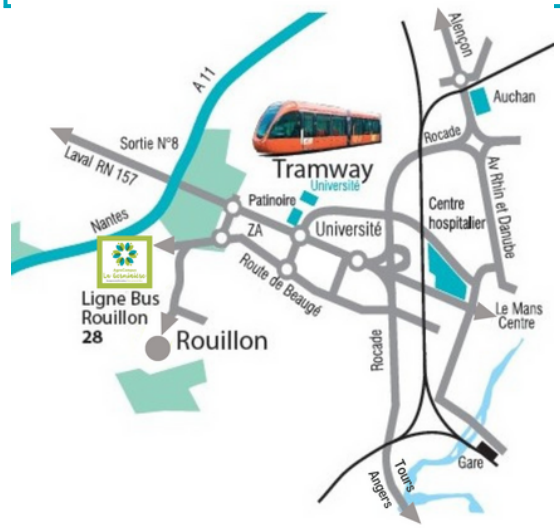

Diplôme délivré par
la CPNE en agriculture
N ° RNCP : 37256